

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article2014>



UTE-UGTG-Dékatman : L'avenir est notre énergie, la, nous nous engageons !

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en ligne mardi 13 août 2013

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

DAVWA SÉ POU TIMOUN AN NOU NOU KA GOUME, NOU, NOU KA DI : L'avenir est notre énergie, la, nous nous engageons !

Comme il est de tradition, aux niveaux des Directions, les manoeuvres opaques au Personnel se perpétuent. Ainsi la direction actuelle avance dans son terrible plan de restructuration. Terrible, car il s'attaque directement aux agents. Le silence de certains syndicats ayant été acheté, le Personnel se trouve restreint à une vision à court terme « *ola yo ka fè nou bwè dlo-mousach pou lèt* »

Le scénario est pourtant simple ; nouvelle technologie, nouvel organigramme, nouvelle structure, et consultation démagogique des OS. On ne débat pas dans les IRP (qui sont devenus des chambres d'enregistrement) et on applique de façon unilatérale sa décision car on sait qu'aujourd'hui le rapport de force n'existe plus. Les valeureux et vrais défenseurs du Personnel sont mis sur l'éteignoir laissant la place, en partie, aux affairistes.

Un premier exemple :

Le cas du programme MALTEN (**mise à la terre du neutre**).

C'est un vaste et couteux plan de réhabilitation de certains postes-source, ayant pour objectif de diminuer globalement le temps moyen de coupure de la clientèle.

Cet ambitieux programme a été mise en place sans passage ni discussion dans une quelconque instance (I R P). Inévitablement plusieurs failles apparaissent.

Quel dommage quand on admet les bienfaits qui pourraient en résulter.

C'est dommage aussi bien pour le projet en lui-même, que pour les agents. Car il est tout de même bon de rappeler que les postes-source en MALTEN nécessitent une conduite, une exploitation et une maintenance, donc de nouvelles compétences pour tous les intervenants.

Or les moyens mis en place par la Direction sont insuffisants ; **peu d'hommes, peu de formation, beaucoup de chantiers et donc beaucoup de pression**, ceci quel que soit le service d'ailleurs.

Au niveau de la conduite du réseau, malgré la bonne volonté des gestionnaires, cartographier un incident HTA poste en MALTEN reste un acte laborieux. Compte tenu de l'évolution des départs HTA, et de la nature des défauts, de l'évolution des détecteurs de défauts directionnels ainsi que du contexte globale des OMT (connexion difficile, manoeuvrabilité pénible, postes HTA/BT inaccessibles, mal entretenus...etc.), sans oublier l'adaptation des protections. Que la hiérarchie accordent des moyens aussi limités nous interpelle sur sa volonté réelle de bien faire.

Un deuxième exemple :

Le choix de l'emplacement des postes HTA/BT. Là EDF fait preuve d'une incompétence ayant des conséquences importantes. Ce choix doit en effet respecter les dispositions prévues dans la norme NF C11-201§5-1 et 5-4. Or celles-ci prévoient que :

L'emplacement doit être fixé d'un commun accord entre l'aménageur et le gestionnaire du réseau de distribution agissant en tant qu'exploitant du réseau. Il doit tenir compte en premier lieu des contraintes d'exploitation et des contraintes environnementales. En contraintes d'exploitation, la note précise : « **quel que soit le type de poste, l'accessibilité rapide du personnel du gestionnaire du réseau de distribution à toute heure est impérative, afin qu'il puisse effectuer toutes les opérations nécessaires à l'exploitation du réseau. Les conditions d'accès permanent des personnels et des matériels seront examinées dans l'étude du projet de réalisation.** »

Serait-ce une méconnaissance des textes, ou un choix lié à notre situation de pays colonisé ?

Nous nous souvenons ainsi du black-out de Pôle Caraïbes. Certes, EDF n'y était pas impliquée directement, mais la gestion de « notre » réseau fut impactée par le défaut du disjoncteur de l'aéroport.

Malgré un premier incident à Pôle caraïbes, EDF n'a pas su tirer les enseignements de ses lacunes sur la gestion du réseau.

On peut relever :

- ▶ l'absence d'information pour nos chargés de conduite sur le schéma du réseau HTA de l'aéroport
- ▶ L'absence de convention avec l'Aéroport, avant toute recherche de défaut, afin de protéger nos clients, (prendre certaines mesures de précautions sur nos réenclencheurs par ex).

ANNOU MÉTÉ CHAK MOUN AN PLAS A YO POU NOU PÉ SA MACHÉ-DWÈT AN PÉYI AN NOU KI TANNOU !

Compte rendu négociation PEI

Le mercredi 24 juillet 2013 s'est tenue la négociation du protocole d'accord préélectoral de PEI.

La délégation de l'UTE-UGTG était composée de son Secrétaire Général, J.C QUIMPERT, et de son adjoint H. THOMIAS.

A l'issue de cette rencontre, seul l'aspect législatif conformément au Code du travail n'a pu être traité, car l'effectif du PEI Guadeloupe n'est toujours pas connu pour fixer le nombre d'électeurs.

La Direction de PEI, envisageait d'intégrer le personnel du Siège avec celui des agents de PEI Corse. Proposition refusé à juste titre par les camarades du STC (Syndicat Des Travailleurs Corse.)

Ce refus contraint la Direction de PEI à créer un C.E pour le Siège.
La délégation CGT, a aussi émis des réserves sur le dépouillement des

résultats des pays d'outre-mer, le jour de l'élection.

La Direction de PEI, promet de donner les effectifs définitifs à compter du 6 septembre, ce qui permettra de finaliser le protocole d'accord préélectoral.

A suivre...

UTE/ UGTG à EDF Rue Euvremont Gène BP 85 97110 Pointe à Pitre

Tél. :0590 82 42 96 Cell : 0690331164 Fax : 0590 82 42 85

E.mail :uteugtg@gmail.com Site www.ugtg.org